

RÈGLEMENT CHALLENGE DES BALCONS DU FOREZ 2018

1. La participation au challenge implique :

- l'acceptation du règlement du challenge et du règlement de chaque course du challenge
- l'arbitrage du comité d'organisation du challenge

2. Les courses retenues pour le challenge sont :

- Les 3 courses du TRAIL DES VALLEES à Saint Hilaire Cusson La Valmitte le 26 Août 2018 (10/19/29km hors course duo)
- Les 3 courses de l'ICIO TRAIL à Usson en Forez le 16 Septembre 2018 (12/20/28km)
- Les 3 courses du TRAIL GARGOMANÇOIS à Saint Maurice en Gourgois le 7 Octobre 2018 (9/19/31km)

3. Participation et éligibilité au challenge :

Seront éligibles les coureurs ayant participé aux 3 courses et s'étant pré inscrits à l'avance pour le TRAIL GARGOMANÇOIS, dernière manche du challenge (Attention fin des pré-inscriptions le Jeudi 4 Octobre).

4. Élaboration des classements et remise des prix du challenge :

Seront récompensés tous les coureurs et coureuses ayant participé aux 3 courses, quelque soit la distance (la remise des lots aura lieu avant le départ de la dernière manche à Saint Maurice en Gourgois).

Il y aura deux remises de récompenses, un challenge trail court et un challenge trail long.

a) Challenge Trail Court

Seront Eligibles pour le challenge Trail Court :

Les coureurs ayant participé aux 3 épreuves du challenge, exclusivement sur les 3 petits parcours (10 km St Hilaire Cusson la Valmitte, 12 km Usson-en-Forez et 9 km St-Maurice-en-Gourgois)

- Seront récompensés pour le challenge Trail Court :

Les 3 1er Hommes et les 3 1ère Femmes ayant le plus petit nombre de points sachant que la rétribution des points se fera comme suit, sur chaque épreuve :

Résultats	Nbre de pt
1 ^{er} Petit Parcours	1
2eme Petit Parcours	2
3eme Petit Parcours	3
Et Ainsi de suite	...

b) Challenge Trail Long

Seront Eligibles pour le challenge Trail Long :

Les coureurs ayant participé aux 3 épreuves, soit sur le grand parcours soit sur le moyen parcours.

Seront récompensés pour le challenge Trail Long :

Les 3 1er Hommes et les 3 1ère Femmes ayant le plus petit nombre de points sachant que la rétribution des points se fera comme suit, sur chaque épreuve :

Résultats	Nbre de pt	Résultats	Nbre de pt
1 ^{er} Grand Parcours	1	1 ^{er} Moyen Parcours	2
2eme Grand Parcours	3	2eme Moyen Parcours	4
3eme Grand Parcours	5	3eme Moyen Parcours	6
Et ainsi de suite	...	Et ainsi de suite	...

La remise des prix sera réalisée lors de la remise des récompenses du Trail Gargomanois le 7 Octobre 2018